



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue par voie de ZOOM, ce lundi 19 octobre 2020 à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

Sont présents à cette séance extraordinaire par voie de ZOOM :

Madame Nathalie Castilloux, conseillère  
Monsieur Henri Alain, conseiller  
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller  
Monsieur Hébert Huard, conseiller  
Monsieur Roméo Briand, conseiller

Est également présent :

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

Est absente :

Madame Solange Castilloux, conseillère

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue par voie de ZOOM sous les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Nathalie Castilloux, appuyé par Monsieur Hébert Huard et résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue par voie de ZOOM sous les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

**2020-10-296**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers et à Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier.

**2020-10-297**

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

**2020-10-298**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Autorisation au Directeur général à lancer un appel d'offres pour la réalisation des plans et devis techniques dans le cadre du projet de renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout sanitaire et d'égout pluvial sur une partie de la rue St-Pie X et de l'ensemble de la 3<sup>e</sup> avenue Est – Programmes FIMEAU / TAPU

6. Autorisation au Directeur des sports et des activités récréatives à lancer un appel d'offres pour la revitalisation du Centre de plein air « Les Monticoles » - Phase 1, partie 1
7. Affaires nouvelles
8. Période de questions
9. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Henri Alain  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Roméo Briand

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

#### **4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE**

2020-10-299

#### **5. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS TECHNIQUES DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE ST-PIE X ET DE L'ENSEMBLE DE LA 3<sup>E</sup> AVENUE EST – PROGRAMMES FIMEAU / TAPU**

**ATTENDU QUE** la Ville de Paspébiac a approuvé le projet FIMEAU par la résolution portant le numéro 2019-09-283 lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le lundi 9 septembre 2019 ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Paspébiac a reçu le 19 mai 2020, une lettre de confirmation adressée au Maire, M. Régent Bastien pour informer la Ville de Paspébiac que les travaux de renouvellement de conduites sont admissibles à une aide financière ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Paspébiac a reçu l'honorable Madame Diane Lebouthillier, Ministre du Revenu du Canada, le 9 septembre 2020, pour l'annonce officielle du financement du projet de réfection et de renouvellement des conduites situées sur la rue Saint-Pie-X et la 3<sup>e</sup> avenue Est ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux  
**APPUYÉ PAR:** Monsieur Henri Alain

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** le Conseil municipal donne le mandat au Directeur général, Monsieur Daniel Langlois, de publier un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès de fournisseurs de service pour la réalisation des plans et devis techniques pour appels d'offres dans le cadre du projet de renouvellement des conduites d'eau potables, d'égout sanitaire et d'égout pluvial sur une partie de la rue St-Pie X et de l'ensemble de la 3<sup>e</sup> avenue Est.

2020-10-300

#### **6. AUTORISATION AU DIRECTEUR DES SPORTS ET DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES À LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR LA REVITALISATION DU CENTRE DE PLEIN AIR « LES MONTICOLES » - PHASE 1, PARTIE 1**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac désire revitaliser son Centre de plein air «Les Monticoles»;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût du projet partie 1, phase 1 s'élève à 126 000 \$;

**CONSIDÉRANT** un montage financier prévoyant une participation financière de 20,000 \$ de la MRC de Bonaventure via le programme FDT et d'une participation financière de

50 000 \$ du Ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) via le programme FARR ;

**CONSIDÉRANT QU'**une contribution financière de la Ville de Paspébiac de l'ordre de 44 % du projet total est requise soit 56 000 \$;

**CONSIDÉRANT** le dépôt du rapport final du projet Revitalisation du Centre de plein air «Les Monticoles» par la firme Option aménagement;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) procèdera d'ici peu à la rédaction d'un avenant à la convention afin de modifier la date de fin de projet;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Hébert Huard

**APPUYÉ PAR:** Monsieur Roméo Briand

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE MANDATER** Monsieur Christian Bourque, directeur du Service des sports et des activités récréatives et Monsieur Daniel Langlois, directeur général à lancer un appel d'offres via le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour le projet de revitalisation du Centre de plein air « Les Monticoles » - Partie 1, phase 1.

## **7. AFFAIRES NOUVELLES**

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2020-10-301

## **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Hébert Huard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la séance soit levée. Il est 19 h 16.

---

Régent Bastien, maire

---

Daniel Langlois, greffier